

## QUELQUES OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES DU SITE MÉSOLITHIQUE DU BRENN-HAG À KELMIS

Le site se situe sur une pente de 10 % orientée vers le sud. Le sous-sol est constitué de sable fin homogène interrompu par des strates peu épaisses ( $\pm 30$  cm) de sable fin argileux d'âge sénonien. Sur le front de la carrière, on observe un podzol qui s'est développé à la surface du sable. L'horizon B coïncide le plus souvent avec des strates argileuses, de sorte que l'épaisseur du A2 est très variable, pouvant atteindre 1 m d'épaisseur aux endroits où manquent les sables argileux.

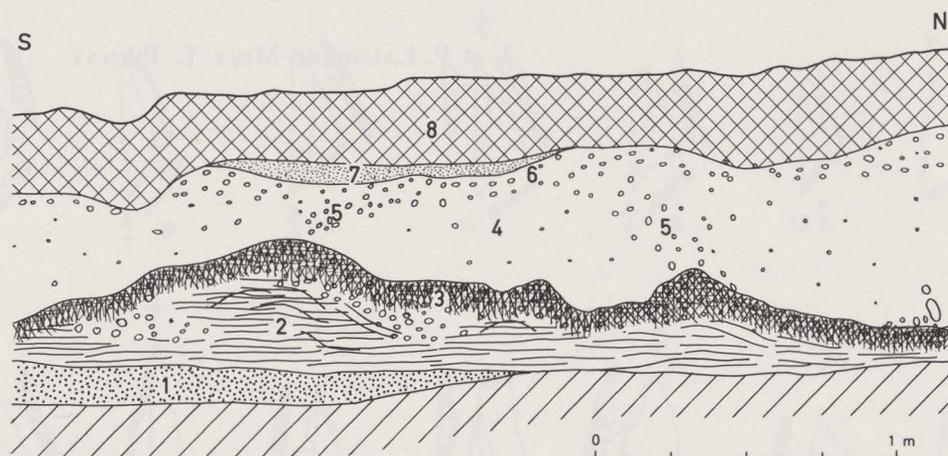


Fig. 11. Coupe stratigraphique.

Lors de ma courte visite, un profil perpendiculaire à la pente, à 30 m au nord de la fouille, fut étudié (fig. 11). Il avait une hauteur d'un mètre. La base du profil est constituée de sable secondaire jaunâtre (1). Vers le haut, ce sable se termine par une couche argileuse (2) plus résistante qui fut érodée par les processus d'érosion de pente. Le contact érosif est irrégulier. Le quaternaire qui surmonte le contact d'érosion débute par une mince couche d'épaisseur variable (10 à 20 cm) de sable remanié comprenant un cailloutis anguleux (3). Ce cailloutis est composé de fragments gélivés de grès et de chert, d'origine probablement locale. Certains fragments plus grands (jusqu'à 15 cm) se trouvent dans une position dressée suggérant une action cryergique. Au-dessus de ce cailloutis, base des dépôts quaternaires, se trouve 30 à 40 cm de sable fin faiblement caillouteux (4). Des traînées caillouteuses (5), selon la pente ou la contre-pente, traversent ce sable pour rejoindre un cailloutis peu épais (6) tronquant la couche sableuse parallèlement à la pente actuelle du terrain. Au-dessus de ce cailloutis, l'on observe, par endroits, les restes d'une nouvelle couche sableuse (7) qui, le plus souvent, est comprise dans la couche supérieure dérangée (8) par les décapages effectués par les engins d'extrac-

tion. Un podzol humo-ferrique s'est développé dans le profil. L'horizon B2h coïncide avec le cailloutis de base, tandis que le A2 s'est développé dans la couche de sable graveleux susjacent (4-7). La partie supérieure du A2 fut tronquée par le décapage.

La coupe elle-même ne fournissant aucun élément d'ordre chronostratigraphique, c'est uniquement en nous basant sur les connaissances générales de l'évolution d'un paysage que nous pouvons émettre une hypothèse sur la date de la mise en place des différentes couches. Ainsi, l'interprétation du profil pourrait être la suivante : le sable secondaire fut tronqué par des processus d'érosion de pente mettant en place un cailloutis; la partie supérieure du sable ainsi que le cailloutis furent cryoturbés durant la dernière période glaciaire; des accumulations éoliennes postglaciaires d'origine locale a résulté la mise en place de la couche sableuse qui fut érodée maintes fois soit par érosion éolienne soit par des processus d'érosion de pente, chaque phase érosive étant marquée par un cailloutis. D'après les fouilleurs, l'industrie trouverait sa place dans et au-dessus du cailloutis supérieur. Il semblerait que l'action éolienne puisse se situer à l'intérieur du Tardiglaciaire et le début de l'Holocène. Ceci ne nous apprend bien sûr pas grand-chose sur l'âge de l'industrie mésolithique.

A l'endroit de la fouille, les deux cailloutis (3 et 6) semblent se chevaucher. L'industrie mésolithique est comprise dans cette unique couche caillouteuse. Le A2 du podzol humo-ferrique s'est développé jusque dans les sables d'âge sénonien sous-jacents. Par endroits, des dépressions circulaires à elliptiques, remplies de cailloutis et d'artefacts lithiques, ont permis au podzol de se développer plus profondément. Il me semble que ces dépressions pourraient être interprétées comme des traces de déracinement d'arbres telles qu'elles ont été décrites par R. R. Newell. La chute des arbres est bien sûr postérieure à l'occupation mésolithique, mais antérieure ou contemporaine à la podzolisation du sable.

P. M. VERMEERSCH